Toodè N° 146
◊◊◊◊◊◊◊◊

15 novembre 2012

◊◊◊◊◊◊◊◊

Pierre Gizart
◊◊◊◊◊◊◊◊

Il n’a cessé de transgresser toutes les règles de la société !

La loi interdit la discrimination fondée sur la prétendue race, la nationalité, la couleur de peau, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, le sexe et les critères apparentés (grossesse, accouchement, maternité, changement de sexe, transsexualisme), le handicap , l'âge, l'orientation sexuelle, les convictions religieuses, philosophiques ou politiques, la naissance, l'état civil, la fortune, la langue, l'état de santé, les caractéristiques physiques ou génétiques, l'origine sociale ; **mais pas la pauvreté** !

Sans supprimer les comportements racistes, homophobes et autres, la détermination de critères de discrimination sensibilise l’opinion publique et les médias.

Cette mise à l’index de « racisme anti-pauvre » serait un signe à donner pour mobiliser notre pays : ce qui changerait la place des personnes très pauvres dans notre société.

Le mépris envers les pauvres n’étant pas nommé, ceux-ci perdent la volonté de se défendre, considèrent qu’ils n’ont pas les mêmes droits que les autres, ou renoncent à les demander.

Voir et converser avec une personne vivant allongée dans la rue me fait éprouver un sentiment d’impuissance et de colère rentrée. Nombreux sont les travailleurs sociaux, élus et bénévoles qui se trouvent impuissants devant une situation qui s’est lentement dégradée. La seule richesse de cette personne ayant perdu toute dignité est « sa  liberté ».

Voyant l’hiver venir, nous savons que Nacer (un prénom remet déjà un peu de dignité) ne pourra rejoindre le dispositif grand froid mis en place. A ma question de savoir s’il n’existait pas de mesure de placement d’office possible : c’est le mot liberté qui m’a été répondu.

Et si le mot fraternité devançait le mot liberté ?

A quand une loi anti-pauvreté ? (je rêve …)

Mais Martin Hirsh écrit : « les pauvres nous ressemblent. Et c’est pourquoi ils effraient. Ce n’est pas un hasard si durant des siècles, y compris depuis l’entrée dans l’ère démocratique, ils ont été traités en hors-la-loi. Si nous voulons éradiquer la pauvreté, il nous faut procéder – dans les institutions comme dans les mentalités, dans les lois comme dans les mœurs -, à une véritable révolution copernicienne. Ce ne sont plus les pauvres qui doivent être exclus de la loi commune, mais la loi commune qui, par une réorientation essentielle, doit tendre à exclure la misère, et non plus seulement à la gérer, en assurant, à tous, les droits de tous, à savoir les droits fondamentaux garants de la dignité humaine ».

 Pour François Soulage, « Jésus a semé partout les graines de la subversion. Il n’a pas remis en cause l’ordre établi, il n’a pas organisé de véritable rébellion, mais il n’a cessé de transgresser toutes les règles de la société de son temps. C’est en ce sens que son message est socialement subversif.  Et si en 2012, le message de Jésus, c’était un appel à la charité fraternelle, au respect de la vie, au respect du sens de la relation qui unit un homme et une femme, au respect des Roms, des salariés de PSA ? »

Bonne nouvelle dans l’actualité : le ministre de l’intérieur, Manuel Valls, a supprimé dans son projet de loi sur l’immigration, ce que les associations humanitaires qualifient de « délit de solidarité ».

Donnons le dernier mot à François de Sales : « Aimez les pauvres et la pauvreté, car par cet amour, vous deviendrez vraiment pauvres, puisque nous sommes vraiment faits comme les choses que nous aimons. Voulez-vous faire encore davantage ? Ne vous contentez pas d’être pauvre comme les pauvres, mais soyez plus pauvre que les pauvres. »

Pierre GIZART